



Syrie : En quoi l'accord de cessation des hostilités conclu par la Russie, l'Iran et la Turquie, est-il différent des précédents ?

Par [Walid al-Mouallem](#)

Mondialisation.ca, 01 janvier 2017

[Al-Ikhbariya TV](#) 29 décembre 2016

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),

[Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Texte intégral de l'entretien accordé par Monsieur Walid al-Mouallem, Vice-Premier ministre et ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés, à la TV nationale syrienne.

1. L'État syrien a annoncé un accord sur la cessation des hostilités à partir de ce jeudi 29 décembre à minuit. En quoi est-il différent des accords précédents ?

Cet accord est arrivé après la victoire à Alep. Par conséquent, il exprime premièrement la confiance de l'État syrien et des Forces armées syriennes en la victoire sur le terrorisme et, deuxièmement, que la situation après la libération d'Alep n'est plus ce qu'elle était auparavant. Il fallait donc investir cette victoire militaire. La cessation des hostilités est la première étape de sa mise à profit du point de vue politique.

2. Monsieur le ministre, nous aimerions en connaître les détails, d'autant plus que les accords précédents ont subi de nombreuses violations.

Cet accord présente une grande différence par rapport aux accords précédents en termes de garanties. Premièrement, nous avons confiance en la garantie de la Russie parce qu'elle elle a été notre partenaire dans la lutte contre le terrorisme et nous a assurés qu'elle réagira à toute violation. Deuxièmement, les factions n'ayant pas signé cet accord sont considérées comme « terroristes ». Troisièmement, il y aura un mécanisme de surveillance des violations. Les Russes ne permettront donc pas que cet accord soit violé ni à travers les frontières, ni à partir des régions envahies par les groupes armés.

Naturellement, cet accord exclut les organisations Daech, le Front al-Nosra, les factions qui leur sont liées et celles qui ne l'ont pas signé. Par conséquent, nos Forces armées poursuivront leur mission. Nous ne cesserons pas notre combat. En même temps, c'est là une vraie chance de règlement politique de la crise qui stopperait l'effusion du sang syrien et établirait l'avenir du pays.

3. Devons-nous comprendre que les accords précédents manquaient de telles garanties, d'où leurs violations ?

Oui. Les garanties n'étaient qu'orales, ce qui n'est pas le cas cette fois-ci, étant donné que

celui qui a déclaré la cessation des hostilités est le Président Poutine en personne. Et c'est pourquoi nous avons confiance.

4. Mais pourquoi l'a-t-il qualifié de fragile ?

Parce qu'il n'a pas confiance en ces factions, à moins qu'elles ne prouvent respecter leur engagement.

5. Y'a-t-il eu coordination entre la Syrie et la Russie avant l'annonce de l'accord ?

Oui, des contacts ont eu lieu à différents niveaux, entre le Président Poutine et le Président Al-Assad, entre nous et nos collègues russes, de telle sorte qu'il a été conçu en commun pour être acceptable du côté syrien.

6. Monsieur le ministre, la Turquie ayant annoncé cet accord, les Syriens se demandent comment il est possible qu'elle participe à une solution qui arrêterait la guerre contre la Syrie alors qu'elle s'est impliquée directement dans le financement et le soutien du terrorisme et des terroristes en Syrie ?

Et même plus que cela ! Je dis que la Turquie est un État ennemi et un État qui a envahi certaines régions du territoire syrien. Devant cette réalité d'aujourd'hui, la question qui se pose est : d'où sont venus tous ceux-là [ces terroristes] ? Ne sont-ils pas venus à travers le territoire turc ? N'ont-ils pas été financés, entraînés et armés en Turquie ? C'est pourquoi nous avons confiance en la garantie russe et le rôle iranien, mais n'accordons absolument pas confiance au rôle turc. D'ailleurs, aucun des documents signés pour cet accord ne mentionne la Turquie.

7. Aujourd'hui, l'ambassade de Russie à Damas a été ciblée par des tirs de mortier. Est-ce un message adressé à la Russie ?

Ce n'est pas la première fois que l'ambassade de Russie subit des tirs aveugles. J'estime que cela devrait être internationalement condamné, l'immunité des ambassades interdisant de telles attaques.

8. Les médias ont parlé d'amendements de cet accord par la Syrie, alors qu'ils avaient été négligés par la Russie. Est-ce vrai ?

Il est normal que tout document donne lieu à des discussions, entre nous et la Russie, avant d'aboutir à une entente sur son contenu. C'est sur cette base que nous l'avons signé. Rien, absolument rien, ne nous a été imposé.

9. Est-il vrai que le gouvernement syrien a refusé d'inclure certaines factions qu'il considère être des organisations terroristes, alors que Moscou les avait négligées afin de pousser les différentes parties à respecter ses échéances ?

Tout ce que je sais est que sept factions ont signé cet accord, les factions qui veulent un règlement politique de la crise.



10. Diriez-vous que cet accord offre un terrain propice au dialogue ?

Sans me faire des illusions, je dis que l'État syrien offre une opportunité répondant aux aspirations de son peuple et un moyen de sortir de cette crise. C'est une vraie chance. Celui qui veut agir dans l'intérêt du peuple syrien devrait en profiter pour aller vers un règlement politique en toute objectivité, le cœur et l'esprit tournés exclusivement vers l'avenir de la Syrie.

11. Mais le gouvernement syrien a refusé la cessation des combats dans certaines régions, notamment dans le rif de Damas ; ce qui, selon certains, entraverait cet accord.

Il n'empêche que cet accord a été conclu et annoncé. En tant qu'État, nous avons la responsabilité de la sécurité de notre peuple et quand nous pensons qu'un danger la menace dans l'une quelconque de nos régions, nous devons agir. Bien que nous ayons tous célébré la libération d'Alep, je vous dis franchement que, militairement parlant, Alep n'est actuellement pas en sécurité à cause des groupes armés toujours à l'œuvre près des quartiers ouest, lesquels subissent toujours leurs bombardements aveugles. Nous ne pouvons tolérer une telle situation ni à Alep, ni à Damas. Nous devons traiter ces deux problèmes.

12. Il y a donc des régions du pays non concernées par cet accord ?

Oui. J'ai bien dit que nos Forces armées poursuivront leur mission.

13. Daech et le Front al-Nosra étant exclus de cet accord, comment le mettre à exécution alors que ces deux organisations terroristes sont répandues dans plusieurs régions du pays ?

Les factions qui ont signé cet accord doivent s'en éloigner et l'annoncer, sinon ce serait une duperie.

14. Dans ce cas, permettez, Monsieur le ministre, que je revienne sur le rôle turc. Nous constatons que la Turquie joue sur tous les tableaux à la fois. Un jour elle s'entend avec la Russie, le lendemain elle se tourne vers les USA. Comment devons-nous comprendre ce fait aujourd'hui ?

Nous avons informé les amis russes et iraniens que nous ne faisons pas confiance à la Turquie et que si, comme nous l'avons compris, certaines nécessités du moment l'ont conduite à modifier son positionnement, cela ne nous intéresse pas. Notre confiance est grande en la Russie et en l'Iran. Tant que la Turquie occupe des parties de notre territoire, agresse notre peuple dans plusieurs régions tout en continuant à ouvrir ses frontières aux

terroristes, elle restera un État ennemi de la Syrie.

15. Mais la Turquie est désormais associée à cet accord ?

Ce n'est pas notre affaire. Elle n'est pas notre partenaire. Nous n'avons pas dialogué avec la Turquie.

16. Vous avez dit que cet accord est venu après les victoires à Alep. Comment les victoires militaires vont-elles se traduire politiquement ?

C'est une question importante. En effet, c'est la victoire à Alep qui a mené vers la cessation des hostilités et a ouvert la voie au dialogue à Astana. Comme je l'ai dit, celui qui veut vraiment mettre un terme à la crise et répondre aux aspirations du peuple syrien devra se rendre à Astana afin d'aboutir à une solution, sans poser des conditions qu'il sait inacceptables.

17. Certains pensent que la vision russe de la solution en Syrie n'est pas confortable pour Damas et Téhéran. Que devons-nous en penser ?

Tout d'abord, je ne divulgue pas un secret en disant qu'une heure avant cet entretien, j'ai reçu un appel téléphonique du Dr. Jawad Zarif qui m'a m'assuré que l'Iran se tenait aux côtés de la Syrie pour tout ce qu'elle jugeait conforme. L'Iran fait donc partie de ce travail. Ensuite, il arrive que des points de divergence existent entre les États du fait d'une différence de culture ou de situation. Mais, finalement, j'affirme qu'il n'y a pas de mécontentes entre la Syrie, la Russie et l'Iran. Nous sommes des alliés. Nous sommes dans la même tranchée face au terrorisme.

18. Et qu'en est-il de ceux qui prétendent que l'État syrien est en désaccord sur nombre de points de vue russes concernant la solution en Syrie ?

Je n'ai entendu aucune déclaration de M. Lavrov ou de M. Poutine cherchant à imposer une quelconque solution au peuple syrien. Au contraire, ils ont toujours affirmé que la solution lui appartient et que c'était à lui d'en décider.

19. Pourtant, certains ont écrit que la réunion tripartite de Moscou a eu lieu pour régler leurs divergences quant à la solution de la crise syrienne ?

Beaucoup d'analystes et de pays n'étaient pas tranquilles à l'idée de cette réunion à Moscou entre la Russie, l'Iran et la Turquie. Il n'empêche que cette réunion a eu lieu avec, pour conséquence, la cessation des hostilités et la préparation d'une future réunion à Astana.

20. Mais dès la fin de la réunion, le ministre turc des Affaires étrangères a déclaré que toutes les « milices » qui se battent sur le territoire syrien devaient en sortir, y compris le Hezbollah. Que pense l'État syrien de cette déclaration ?

Je dis très franchement au ministre des Affaires étrangères du régime turc qu'il devrait lire les principes du droit international. Le Hezbollah est présent en Syrie à la demande officielle du gouvernement légitime syrien ; ce qui, au regard du droit international, est absolument différent de la présence des milices terroristes venues de plus d'une centaine de pays via le territoire turc.

21. Il a aussi ajouté qu'il était impossible que le Président Al-Assad reste au pouvoir. Qu'en pensez-vous ?

Pensez-vous que cette déclaration mérite réponse ? Là aussi je réponds franchement que cela n'est pas de son ressort. Désormais, ce sujet fait partie du passé.

22. Mais la Turquie est impliquée dans la solution ?

Ce n'est pas un sujet qui prête à discussion. Il est du ressort du peuple syrien et de lui seul. Nous ne permettrons à personne de s'en mêler. Le Président Al-Assad a été élu Président de la République arabe syrienne, que cela plaise ou non au ministre turc des Affaires étrangères. C'est notre réalité. Nous la respectons, comme nous respectons la volonté du peuple syrien.

23. Il a ensuite répété cette déclaration, mais au nom des factions armées, lesquelles n'accepteraient pas le maintien du Président Al-Assad à son poste. Or, l'État syrien se prépare à aller dialoguer avec ces factions...

Que celui qui n'accepte pas, ne vienne pas. J'ai dit que le sujet du Président Al-Assad et de la Direction syrienne sont affaire du peuple syrien et que nous ne permettrons pas qu'ils prêtent à discussion dans n'importe quelle réunion.

24. C'est entendu. Mais en exigeant un dialogue sans conditions préalables, l'État syrien n'impose-t-il pas une condition préalable dans ce cas précis ?

La souveraineté n'est pas une condition préalable et fait partie de la souveraineté du peuple syrien. Elle ne prête ni à des discussions, ni à des ententes, ni à des compromissions. Nous ne faisons aucune compromission quand il s'agit de la volonté du peuple syrien. C'est désormais compris par le monde entier. À ce propos, une anecdote circule : au sein de la communauté internationale, tous ceux qui ont réclamé la destitution du Président Al-Assad ont quitté le pouvoir et Al-Assad est resté. Peut-être qu'il en sera de même pour M. Oglu.

25. Monsieur le Ministre, nombre de questions nécessitent des réponses franches de votre part. La menace d'une partition continue à hanter les Syriens, notamment parce que le droit international stipule qu'en cas de cessez-le-feu les lignes de contact entre États belligérants peuvent se transformer en frontières. Qu'en pensez-vous ?

Premièrement, il ne s'agit pas d'un cessez-le-feu, mais d'une cessation des hostilités. Deuxièmement, les lignes de contact sont temporaires afin de surveiller la cessation des opérations de combat. Elles disparaissent dès que cessent les combats.

26. C'est donc pour une période déterminée ?

Oui. Il n'existe pas de lignes de contact pour une période indéterminée sauf dans le cas où l'État subirait la volonté d'autres états qui imposeraient la partition. Laquelle partition était l'objectif du plan ourdi contre la Syrie. Mais, grâce à la résistance de notre peuple et de nos Forces armées, ce projet est désormais derrière nous.

27. Parlons des États impliqués dans la guerre en cours contre la Syrie et qui ne font pas partie de cet accord. Tel est le cas de l'Arabie saoudite et du Qatar. Pourquoi la Russie a déclaré qu'ils le rejoindront prochainement ?

Sans doute parce que l'Arabie saoudite et le Qatar n'ont toujours pas réalisé qu'ils ont été vaincus sur la scène syrienne. Quand ils mesureront l'étendue de leur défaite, ils considéreront peut-être l'intérêt de leurs deux peuples et modifieront leur positionnement.

28. Mis à part la Russie, on dirait que cet accord se limite aux États régionaux. Qu'en est-il de la France qui fut le fer de lance de cette guerre sur la Syrie ? Qu'en est-il de la Grande Bretagne ? Et qu'en est-il des autres États qui ont accueilli et organisé des Congrès sous le vocable des « Amis du peuple syrien » ?

Des amis entre parenthèses ! D'abord et objectivement parlant, l'Europe n'a pas fait montre d'une dimension politique proportionnelle à sa considérable dimension économique et s'est contentée de suivre les États-Unis. Ensuite, les États européens prétendent « Amis du peuple syrien » lui ont imposé des sanctions économiques pesant lourdement sur sa vie quotidienne. Enfin, la libération d'Alep a dévoilé que l'Europe faisait partie de la conspiration étant donné que les armes saisies dans les entrepôts des quartiers est étaient de fabrication européenne. La Grande Bretagne, par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, adopte malheureusement des positions démentes lorsqu'il s'agit de la situation syrienne. La France sera, à mon avis, l'une des premières à constater son échec et se retrouve avec un peuple insatisfait de la politique de Hollande, ce qui l'a amené à se retirer de la prochaine campagne présidentielle. Je fais partie des optimistes qui s'attendent à un changement radical de la politique française.

29. Et où en est Washington de cet accord ?

Quel Washington ? Celui de l'administration Obama ou de l'administration Trump ? Les USA ont certainement le bras long dans la conspiration contre nous et, bien que l'administration Obama soit sur le point de quitter, Dieu nous préserve des malheurs qu'elle pourrait encore nous réserver d'ici le 20 janvier prochain.

30. Acceptera-t-il de rester à l'écart de la solution ?

Il est obligé de rester à l'écart. Quand le Président Obama signe pour la livraison d'armes performantes aux factions de ladite opposition en Syrie, cela signifie qu'il veut prolonger la crise, non dans l'intérêt du peuple américain, mais dans l'intérêt d'Israël. En effet, seul Israël avec probablement l'Arabie saoudite et le Qatar ne souhaitent pas que la crise prenne fin en Syrie.

31. Nous n'entendons plus de commentaires et de déclarations concernant la Syrie de la part des Saoudiens, mais voilà que les Qataris avouent que ce sont les Américains qui les ont poussés à s'impliquer en Syrie. Pouvons-nous considérer cela comme la reconnaissance de leur défaite ?

Reconnaître sa défaite s'impose par la réalité et sur le terrain. Ils ont été défaits et doivent en tirer les leçons pour eux-mêmes et pour ceux qu'ils ont instrumentalisés. Aujourd'hui existe une vraie chance de sortie de cette crise et comme l'a déjà dit le Président Al-Assad : nous ne parlons pas de victoire ou de défaite individuelles, c'est le peuple syrien et la Syrie qui doivent être les vainqueurs.

32. Ces bouleversements que vous soulignez pourraient-ils les mener à reculer ? Ainsi, nous entendons parler de révisions importantes concernant les Frères Musulmans en Égypte...

C'est possible et cela dépend des intérêts du peuple égyptien. Le programme des Frères Musulmans en Égypte et ailleurs est destructeur. C'est l'affaire des Égyptiens. Nous, en Syrie, nous continuerons à considérer les Frères Musulmans telle une organisation terroriste, comme c'est le cas depuis le début des années quatre-vingts du siècle dernier.

33. Où en sont les relations égypto-syriennes aujourd'hui ?

Elles n'ont pas franchi le pas du retour à la normalité.

34. Verrons-nous un changement de positions au niveau international ?

Il est encore tôt pour en juger, mais je parie qu'il y aura un changement positif.

35. L'État syrien enverra-t-il une délégation à Astana ?

Nous serons présents à Astana, car notre principe général est de ne pas adopter la politique de la chaise vide pour n'importe quel forum de dialogue entre Syriens.

36. Existe-t-il des conditions préalables à cette participation ?

Nous participerons avec un esprit ouvert conforme aux données de la situation dans la région et sur la scène internationale.

37. Avez-vous quelques réserves quant à ce qui est susceptible d'être proposé ?

Il est possible de discuter de tous les sujets, sauf de la souveraineté nationale et du droit du peuple syrien à choisir sa gouvernance.

38. Comment l'État syrien envisage de traiter le dossier kurde ?

Commençons par les constantes. Premièrement : il ne fait aucun doute que les frères kurdes font partie du peuple syrien. Deuxièmement : ils disent avoir des aspirations au sein de l'unité territoriale de la Syrie et considèrent que leurs aspirations sont légitimes. C'est peut-être le cas. S'il s'agit de demandes en rapport avec la vie culturelle ou sociétale dans le cadre de la République arabe syrienne, nous pourrions les considérer favorablement. Mais, actuellement, la priorité concerne la lutte contre le terrorisme.

39. Qu'en est-il des voix appelant à la création d'un gouvernement au nord de la Syrie ?

Je dis à mes frères kurdes : par le passé, vous avez beaucoup parié sur l'étranger et les grandes puissances et c'est pour cela que la question kurde dure depuis plus de cent ans. Pariez sur votre citoyenneté syrienne et vous trouverez en votre patrie le giron chaleureux qui accueille tous les Syriens. Nous sommes un pays fier de son vivre ensemble. Nous refusons le confessionnalisme. Nous sommes un seul peuple sans distinction fondée sur la religion ou les ethnies. Nos minorités sont diverses, mais nous sommes tous syriens et fiers de cette diversité religieuse et ethnique.

40. L'émissaire spécial pour la Syrie, Staffan de Mistura, a accueilli favorablement la cessation des hostilités et a offert ses services...

En vérité, je m'attendais à ce que M. de Mistura soit un intermédiaire impartial étant donné sa fonction de représentant des Nations Unies. Or, avant et pendant la libération d'Alep ce

ne fut pas le cas. Toutes ses conférences de presse, ainsi que celles de son assistant, faisaient partie de la campagne médiatique fabriquée contre la Syrie. Une campagne fabriquée !

41. Pensez-vous que l'accord tripartite d'aujourd'hui peut aboutir à un accord international ou entre les grandes puissances ?

Il est encore trop tôt pour dire que cet accord de cessation des hostilités puisse aboutir à une entente internationale.

42. Pourrait-il aboutir à une réunion internationale...

J'insiste encore sur le fait que l'objectif de toute réunion entre Syriens est d'arriver à dessiner l'avenir de leur pays, sans ingérences étrangères, et je souligne : sans ingérences étrangères ! Et maintenant que cet accord a été conclu, il serait normal que les Nations Unies l'adopte et que beaucoup de pays de la Communauté internationale l'accueille favorablement, car c'est à partir de là que nous passerons à l'étape de la reconstruction.

43. Même si les États-Unis restent absents alors qu'ils dirigent le système international ?

Ils sont absents aujourd'hui. Peut-être seront-ils présents demain. Qui sait ? Il y aura un changement de l'administration américaine, un changement de cap...

44. Un changement de politiques ?

Pas nécessairement. Quoi qu'il en soit, ce qui reste fondamental pour nous est le dialogue entre Syriens, sans ingérences étrangères. Nous trouverons un accord entre nous. Celui qui l'adoptera à l'avenir, sera le bienvenu.

45. Nous sommes au seuil d'une nouvelle année. Quelles sont vos prévisions pour 2017 ?

Je commencerai par vous souhaiter une bonne année. Et comme je suis d'un naturel optimiste, je dirai que l'année qui vient apportera les préludes de la solution et de la victoire militaire que nous investirons, nous diplomates, pour aboutir à la solution de la crise en Syrie.

46. Elle n'apportera que les préludes de la solution et non la solution ?

Elle apportera certainement les préludes...

Merci, Monsieur le Ministre

C'est moi qui vous remercie.

Walid al-Mouallem

Vice-Premier ministre et ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés

29/12/2016

Sources : vidéo en deux parties / Al-Ikhbariya TV

M. Al-Mouallem est interrogé par Mme Racha Kassar

<https://www.facebook.com/Alikhbaria.Sy/videos/1285561024800247/>

<https://www.facebook.com/Alikhbaria.Sy/videos/1285584894797860/>

Transcription et traduction par Mouna Alno-Nakhal pour Mondialisation.ca

La source originale de cet article est Al-Ikhbariya TV
Copyright © Walid al-Mouallem, Al-Ikhbariya TV, 2017

Articles Par : **Walid al-Mouallem**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca